

OBSERVATOIRE DES FAMILLES DE LA CHARENTE



Enquête 2014 -2015

Avec la participation de :



Le document complet est téléchargeable sur le site : www.urf16.org

Sommaire

Méthodologie

Présentation de l'échantillon

Les pratiques des pères au quotidien

1. Répartition des tâches entre les parents
2. Participation des pères vivant en couple
3. Mesure du degré d'aisance
 - 3.1 Les difficultés rencontrées
 - 3.2 L'aisance des pères
 - 3.3 Les raisons pour lesquelles la mère est plus à l'aise (d'après certains pères)

Le temps des pères

1. Le temps passé avec les enfants
2. Le temps passé est-il suffisant ?
3. Les sentiments engendrés par le fait de manquer de temps pour les enfants

L'implication des pères

- 1 Implication des pères des hommes interrogés
- 2 Différence avec l'éducation apportée par les pères de notre échantillon
- 3 Autres influences
- 4 Variation de l'implication auprès des enfants en fonction de l'âge ou du sexe
- 5 Le moment où les hommes se sentent devenir pères
- 6 Les attentes de l'entourage

Le rôle du père

1. La manière paternelle ou maternelle
2. Le rôle du père vu par la société
3. L'image du père véhiculée par les médias
4. Les décisions de justice en cas de séparation

Etre un bon père

Conclusion

Que ne dit-on pas des pères ? Trop autoritaires, trop indulgents, trop présents, trop absents, trop ou pas assez... Durant les dernières décennies, le rôle du père a été controversé, bouleversé, remis en cause... Les pères ne savent plus parfois quelle doit être leur implication dans l'éducation de leurs enfants. Ils ont aussi été qualifiés de « nouveaux pères ».

Les pères ont été directement interrogés sur leur ressenti par rapport à leur rôle de père, leur pratique quotidienne dans l'éducation de leurs enfants.

Père, mère, qui fait quoi ? Leurs rôles sont-ils complémentaires ou interchangeables ?

Comment les pères vivent-ils l'image véhiculée par les médias ? Se sentent-ils suffisamment reconnus par la société ?

Quelle est leur image d'un « bon père » ?

Méthodologie



Le questionnaire a été élaboré par le comité de pilotage national de l'Observatoire des Familles à l'UNAF, composé de techniciens et d'administrateurs des UDAF et URAF.

3172 questionnaires ont été envoyés par voie postale en mai 2014 à des familles allocataires CAF ou MSA ayant au moins un enfant à charge entre 4 et 20 ans et vivant dans le département de la Charente.

nombre d'envois CAF	nombre de retours CAF	taux de retours CAF	nombre d'envois MSA	nombre de retours MSA	taux de retours MSA	nombre total de retours	taux de retours
3000	370	12%	172	16	9%	386	12,2%

Le taux de retour de 12,2% est satisfaisant. Au final, l'analyse porte sur 386 questionnaires.

Ce taux est certes moins élevé que pour les précédentes enquêtes mais dans la mesure où seuls les hommes pouvaient répondre, il est satisfaisant. En effet, en général le pourcentage de femmes répondant est très élevé.

Le travail d'analyse a été effectué avec le logiciel Questiondata, utilisé par toutes les UDAF participant à l'Observatoire des Familles.

Présentation de l'échantillon

Nombre de pères concernés par cette étude : 386

Leur situation familiale

Situation familiale		
Non-Répondants	0	
En couple	368	95%
Seul	18	5%
Total répondants	386	100%

95 % des pères vivent en couple.
5% sont des pères isolés.



Nombre d'enfants au foyer

Nombre d'enfants au foyer		
Non-Répondants	1	
1	19	5%
2	254	66%
3	89	23%
4 et plus	23	6%
Total répondants	385	100%

Le nombre d'enfants vivant au foyer varie de 1 à 8. La majorité des pères (66%) ont 2 enfants dans leur foyer.

Âge du père

Âge du père		
Non-Répondants	3	
moins de 35 ans	52	14%
de 35 à 45 ans	212	55%
45 ans et plus	119	31%
Total répondants	383	100%

Les pères de notre échantillon ont entre 24 et 66 ans.
55% des pères ont entre 35 et 45 ans.

Régime d'Allocation Familiales

96% sont allocataires de la CAF et 4% allocataires de la MSA.

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)



PCS du père		
Non-Répondants	2	
Agriculteur	12	3%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	29	8%
Cadre, ingénieur, professeur	67	17%
Profession intermédiaire, technicien, instituteur	130	34%
Employé	41	11%
Ouvrier	90	23%
Retraité	3	1%
Sans activité professionnelle	12	3%
Total répondants	384	100%

Les répondants sont répartis dans toutes les catégories socioprofessionnelles. Afin d'effectuer des croisements, un regroupement a été effectué partageant l'échantillon en trois groupes :

- Les indépendants et cadres,
- Les professions intermédiaires,
- Les employés et ouvriers.

PCS du père		
Non-Répondants	2	
A- Indépendants, cadres	110	29%
B- Professions intermédiaires	127	33%
C- Employés, ouvriers	132	34%
D- Autres inactifs	15	4%
Total répondants	384	100%

Ces trois groupes à peu près équivalents vont permettre de croiser les résultats aux questions avec les catégories socioprofessionnelles.

Situation au regard de l'emploi



94% des pères travaillent.
84% des mères travaillent.

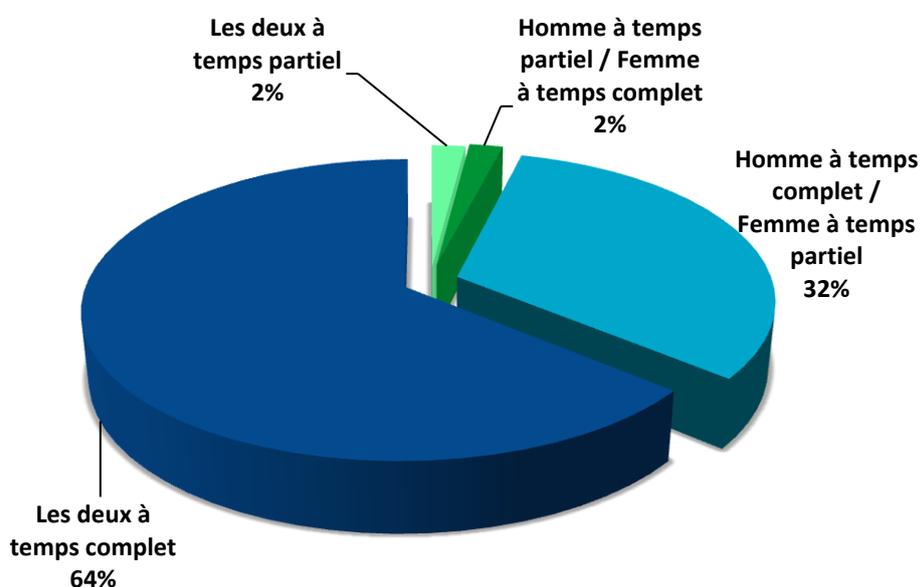
Les couples :

	La femme travaille	La femme ne travaille pas
L'homme travaille	81%	13%
L'homme ne travaille pas	4%	2%

- 81% sont bi-actifs.
- 17% sont monoactifs.
- 2% sont inactifs.

Les couples bi-actifs :

% par rapport au total	Femme avec emploi à temps partiel	Femme avec emploi à temps complet
Homme avec emploi à temps partiel	2%	2%
Homme avec emploi à temps complet	32%	64%



Parmi les couples bi-actifs, la plupart sont à temps complet (64%).
Pour 34%, l'un est à temps partiel et l'autre à temps complet.
Tous les deux sont à temps partiel pour 2%.

Parmi les 18 pères isolés, 14 ont un emploi (82%).

Modification de l'organisation du temps de travail pour s'occuper des enfants

Avez-vous modifié l'organisation de votre temps de travail pour vous occuper de vos enfants ?		
Non-Répondants	20	
Oui	124	34%
Non	242	66%
Total répondants	366	100%

Si oui, comment ?		
Non-Répondants	259	
Par un temps partiel	11	9%
Par une modification des heures de travail	69	54%
Autre	50	39%
Total répondants	127	100%

Votre conjoint a-t-il modifié l'organisation de son temps de travail pour s'occuper de vos enfants ?		
Non-Répondants	79	
Oui	170	55%
Non	137	45%
Total répondants	307	100%

Si oui, comment ?		
Non-Répondants	215	
Par un temps partiel	74	43%
Par une modification des heures de travail	55	32%
Autre	47	27%
Total répondants	171	100%

Pour mémoire, 94% des pères travaillent dont 4% à temps partiel.
34% des pères ont modifié l'organisation de leur temps de travail.

Pour les 127 qui travaillent et qui ont apporté une précision :
54% ont réorganisé leurs heures de travail,
39% ont fait une autre modification (pas de détail),
9% sont passés à temps partiel.



85% des mères travaillent dont 34% à temps partiel ;
55% des mères ont modifié l'organisation de leur temps de travail.

Elle s'est traduite soit par une diminution du temps de travail (43%), soit par une réorganisation des heures de travail (32%), ou autre (sans précision) pour 27%.

Temps d'absence du domicile

Temps d'absence du domicile		
	Hommes	Femmes
Moins de 8 h	7%	27%
De 8 à 10 h	34%	40%
De 10 à 13 h	57%	33%
Plus de 13 h	2%	0%

Plus de la moitié des pères sont absents du domicile pendant au moins 10 heures, lors de leur journée de travail.

Le temps d'absence des mères est plus court, la majorité sont absentes moins de 10 heures.

Lien entre temps d'absence du père et catégorie socioprofessionnelle

Absence du père du domicile						
CSP - Profession du répondant						
	A	B	C	D	Total	%
% Colonne	Indépendants, cadres	Professions intermédiaires	Employés, ouvriers	Autres inactifs		
Moins de 8 h	7 7%	7 6%	8 7%	(+++) 2 100%	24	7%
De 8 à 10 h	-- 23 23%	36 30%	+++ 57 46%	0 0%	116	34%
De 10 à 13 h	+ 65 66%	+ 77 64%	--- 55 45%	0 0%	197	57%
Plus de 13 h	4 4%	0 0%	3 2%	(--) 0 0%	7	2%
Total	99	120	123	2	344	
%	29%	35%	36%	1%	100	

Les indépendants et les cadres sont absents plus longtemps du domicile à la différence des ouvriers et employés.

Croisement entre les absences du père et de la mère

Les 2 moins de 8 h	10	4%
Les 2 de 8 à 10h	37	14%
Les 2 de 10 à 13h	61	23%
Le père de 10 à 13h et mère de 8 à 10h	63	24%
La mère moins de 8h Père entre 8 et 13h	56	21%
Le père de 8 à 10h et mère de 10 à 13h	23	9%
Autres combinaisons	13	5%
	263	100%

Pour 70% des couples de notre échantillon, les deux parents sont absents au moins 8 heures par journée de travail.

Pour 32%, les deux parents sont absents au moins 10 heures par jour travaillé.



Les congés pris au moment de la naissance des enfants

	Aucun jour de congé	Les 3 jours de congés employeurs	Les 11 jours légaux de sécurité sociale partiellement	Les 11 jours légaux de sécurité sociale totalement	Congés payés et/ou RTT
1er enfant	12%	59%	6%	49%	18%
2ème enfant	12%	53%	8%	56%	19%
3ème enfant	16%	50%	12%	50%	16%
4ème enfant	20%	56%	12%	36%	8%

Au moment de la naissance, la plupart des pères ont pris les congés légaux (3 jours ou 11 jours)

12% n'ont pris aucun jour de congé pour leur premier enfant.

De 8 à 19% ont pris des congés supplémentaires, suivant le rang de l'enfant.



1. RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE LES PARENTS

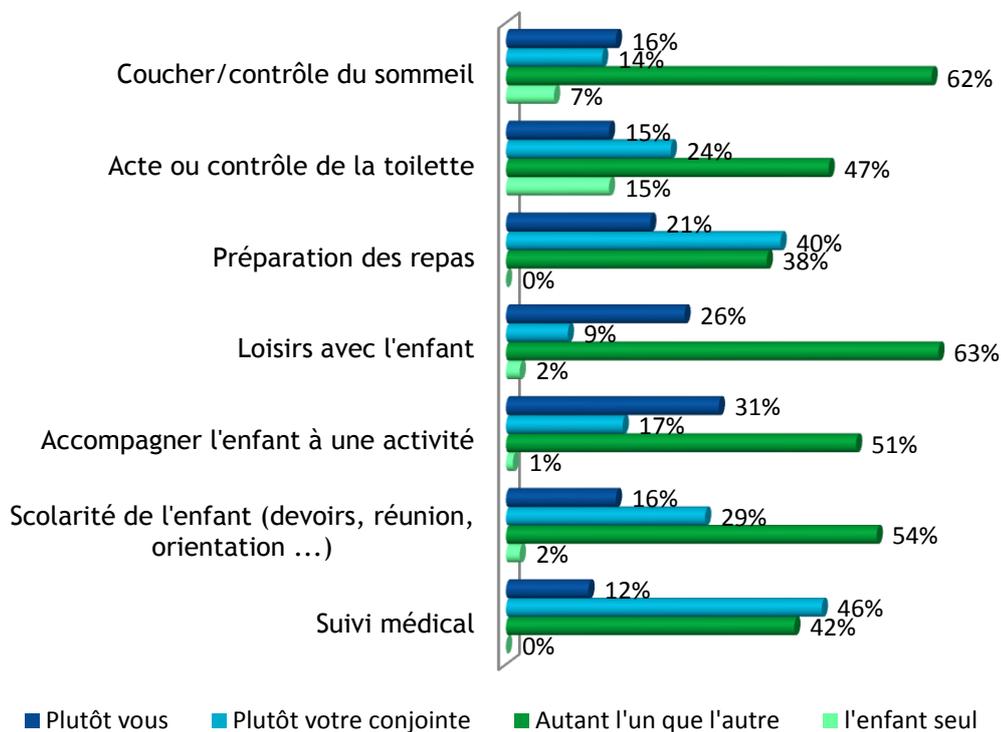
Il s'agit de savoir quelle est la participation des pères à l'éducation quotidienne et notamment les différents actes d'accompagnement et d'apprentissage de l'enfant.

L'appréciation de la participation des pères se fait de manière non exclusive ; ainsi lorsque le père participe, la mère peut également participer.

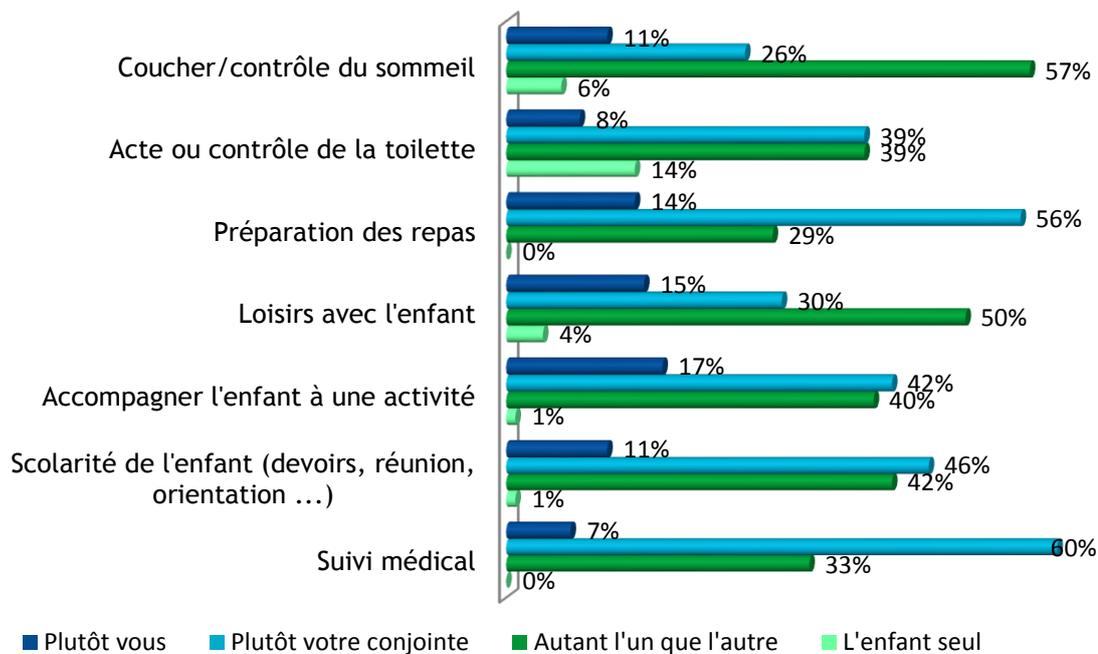
Pour les jours non travaillés						
	Plutôt vous	Plutôt votre conjointe	Autant l'un que l'autre	L'enfant seul	Non réponse	Total
Coucher/contrôle du sommeil	16%	14%	62%	7%	12	374
Acte ou contrôle de la toilette	15%	24%	47%	15%	14	372
Préparation des repas	21%	40%	38%	0%	8	378
Loisirs avec l'enfant	26%	9%	63%	2%	14	372
Accompagnement de l'enfant à une activité	31%	17%	51%	1%	16	370
Scolarité de l'enfant (devoirs, réunions, orientation ...)	16%	29%	54%	2%	20	366
Suivi médical	12%	46%	42%	0%	15	371

Pour les jours travaillés						
	Plutôt vous	Plutôt votre conjointe	Autant l'un que l'autre	L'enfant seul	Non réponse	Total
Coucher/contrôle du sommeil	11%	26%	57%	6%	10	376
Acte ou contrôle de la toilette	8%	39%	39%	14%	13	373
Préparation des repas	14%	56%	29%	0%	7	379
Loisirs avec l'enfant	15%	30%	50%	4%	8	378
Accompagnement de l'enfant à une activité	17%	42%	40%	1%	11	375
Scolarité de l'enfant (devoirs, réunion, orientation ...)	11%	46%	42%	1%	13	373
Suivi médical	7%	60%	33%	0%	8	378

Répartition de la participation les jours non travaillés



Répartition de la participation les jours travaillés



Il a semblé important de faire la distinction entre les jours travaillés et les jours non travaillés, la participation du père pouvant être très différente, d'autant plus que leur temps d'absence journalier est majoritairement supérieur à 10 heures.

Aucun acte n'est majoritairement fait « plutôt par le père », ni « plutôt par la mère » pour les jours non travaillés.

Coucher / contrôle du sommeil, est une activité partagée par plus de la moitié des couples.

Pour les jours travaillés, deux actes sont majoritairement accomplis par la mère : la préparation des repas et le suivi médical.

Pour les jours non travaillés, deux actes sont plus faits par le père que par la mère : loisirs avec l'enfant et accompagnement de l'enfant à une activité. Le rôle social du père vers l'extérieur est encore présent.

Une majorité de couples fait « autant l'un que l'autre », pour le coucher ou le contrôle du sommeil : jours travaillés et non travaillés. Pour les loisirs avec l'enfant : jours non travaillés

2. PARTICIPATION DES PÈRES VIVANT EN COUPLE

Lorsque les pères ne travaillent pas, souvent les mères ne travaillent pas non plus.

Les réponses : « plutôt vous » et « autant l'un que l'autre » reflètent la participation du père, elles ont donc été regroupées sous la modalité : « père participant ».

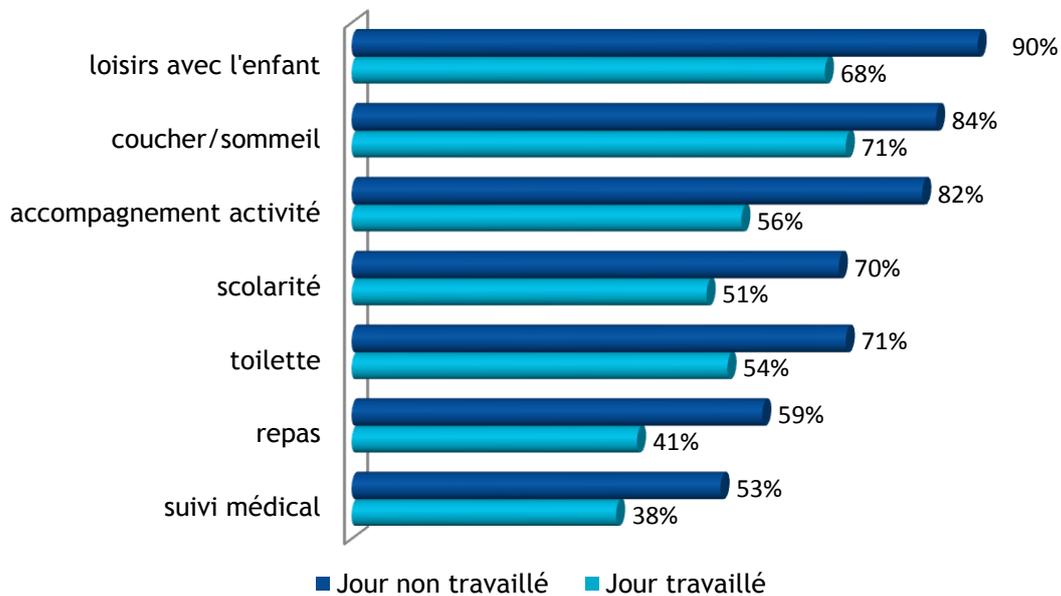
La modalité « l'enfant seul » est une question d'âge et le traitement de cette modalité est peu intéressant pour cette comparaison, elle est donc exclue.

Pour cette question, ce sont surtout sur les pères en couple que l'intérêt se porte, car les pères isolés répondent que c'est plutôt eux qui font ou les enfants tout seuls.

Les pères isolés sont obligatoirement des pères participants.



Participation des pères en couple



Lire : 68% des pères en couple indiquent qu'ils participent pour les loisirs avec leur enfant les jours où ils travaillent et 90% lorsqu'ils ne travaillent pas.

En fonction des actes, la participation est plus ou moins importante.

Le soin - médical ou nourricier - est encore plutôt réservé à la mère alors que les activités extérieures - loisirs et activités - sont plutôt du domaine du père.

Les activités du coucher et de la toilette sont nettement plus partagées par les parents de 24 à 40 ans.

La participation des pères est très fortement corrélée à l'activité professionnelle de la mère. Leur participation est plus importante lorsque la conjointe a un emploi.

La catégorie socioprofessionnelle a une incidence. Des différences significatives apparaissent pour les professions indépendantes : certaines tâches sont faites majoritairement « plutôt par la mère », les jours travaillés :

- Préparation des repas,
- Loisirs avec l'enfant,
- Accompagnement de l'enfant à une activité,
- Scolarité,
- Suivi médical.

La participation des pères est relativement importante, elle varie selon plusieurs facteurs : les actes, la disponibilité du père et l'activité de la mère.

Mesure du degré d'aisance

1. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour certains des actes cités précédemment ?		
Non-Répondants	15	0%
Oui	62	17%
Non	309	83%
Total répondants	371	100%

Si vous avez rencontré des difficultés, le(s)quelle(s) ? (Plusieurs réponses possibles)		
Non-Répondants	324	
Coucher/contrôle du sommeil	18	29%
Acte ou contrôle de la toilette (hygiène...)	9	15%
Préparation des repas	11	18%
Loisirs avec l'enfant	14	23%
Accompagner l'enfant à une activité	14	23%
Scolarité de l'enfant (devoirs, rencontres avec les professeurs, réunion, orientation...)	33	53%
Suivi médical	13	21%
Total répondants	62	100%

Difficultés rencontrées



Si vous rencontrez des difficultés, de quel(s) type(s) : (Plusieurs réponses possibles)		
Non-Répondants	328	
Vous avez du mal à vous organiser	16	28%
Vous manquez de patience, d'indulgence	19	33%
Vous êtes trop indulgent	7	12%
Vous manquez d'autorité	5	9%
Vous êtes trop autoritaire	6	10%
Vous manquez de pratique/de savoir faire	6	10%
Vous manquez de connaissances	10	17%
Vous n'êtes pas assez proche de vos enfants	2	3%
Vous ne savez pas comment occuper vos enfants	2	3%
Autre précisez :	17	29%
Total répondants	58	100%

Type de difficultés rencontrées



83% des pères affirment ne pas avoir rencontré de difficultés pour effectuer les actes cités dans la précédente question. Peu de pères rencontrent des difficultés pour s'occuper de leurs enfants (17%).

Sur les 62 pères qui reconnaissent avoir des difficultés, cela concerne surtout la scolarité de l'enfant. Tous les autres actes sont cités par au moins 15% et au plus 29% des pères rencontrant des difficultés.

La moitié des pères concernés attribuent cette difficulté à un manque d'indulgence et de patience ainsi qu'à une difficulté d'organisation.

La réponse "autre" est attribuée à un manque de temps pour des raisons professionnelles.

2. L'AISANCE DES PÈRES



D'une manière générale, pensez-vous que votre conjointe est plus à l'aise que vous avec vos enfant(s) ?		
Non-Répondants	11	0%
Oui	112	30%
Non	263	70%
Total répondants	375	100%

D'une manière générale, pensez-vous que votre conjointe est plus à l'aise que vous avec vos enfant(s) ?				
Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour certains des actes cités précédemment ?				
% Colonne	Difficultés pour le père	Pas de difficultés pour le père	Total	%
Conjointe plus à l'aise	+++ 31	--- 80	111	31%
	52%	27%		
Conjointe pas plus à l'aise	--- 29	+++ 220	249	69%
	48%	73%		
Total	60	300	360	
%	17%	83%	100	



L'aisance des pères est identique à celle des mères.
70% des pères estiment être aussi à l'aise que leur conjointe avec leurs enfants.

30% ne sont pas aussi assurés.
Il y a une corrélation entre les pères qui rencontrent des difficultés et ceux qui se sentent moins à l'aise que leur conjointe. Lorsque les pères affirment avoir rencontré des difficultés avec leurs enfants, ils estiment que leur conjointe est plus à l'aise qu'eux.

Variables sociodémographiques

En Ligne : D'une manière générale, pensez-vous que votre conjointe est plus à l'aise que vous avec vos enfant(s) ?						
En colonne : CSP - Profession du répondant						
	A Indépendants, cadres	B Professions intermédiaires	C Employés, ouvriers	D Autres inactifs	Total	%
Conjointe plus à l'aise	30	-- 27	+++ 50	5	112	30%
	28%	22%	39%	36%		
Conjointe pas plus à l'aise	77	++ 98	--- 77	9	261	70%
	72%	78%	61%	64%		
Total	107	125	127	14	373	
%	29%	34%	34%	4%	100	

Il n'y a pas de lien avec l'âge.

Les employés et ouvriers considèrent un peu plus souvent que leur conjointe est plus à l'aise, même si la majorité n'est pas de cet avis.

3 LES RAISONS POUR LESQUELLES LA MÈRE EST PLUS À L'AISE D'APRÈS CERTAINS PÈRES

30% des pères estiment que leur conjointe est plus à l'aise qu'eux ; ils attribuent cette aisance à différents facteurs :

- En premier, à leur disponibilité plus grande, elles sont plus souvent avec les enfants
- Ensuite, les qualités propres des mères (des femmes), elles sont plus patientes, plus calmes, plus à l'écoute.

Cela peut aussi être lié à leur expérience, soit parce qu'elles travaillent dans le domaine de la petite enfance, soit parce qu'elles ont eu des enfants avant.

Pour quelques-uns, c'est lié au sexe de leurs enfants, les pères sont moins à l'aise avec les filles.

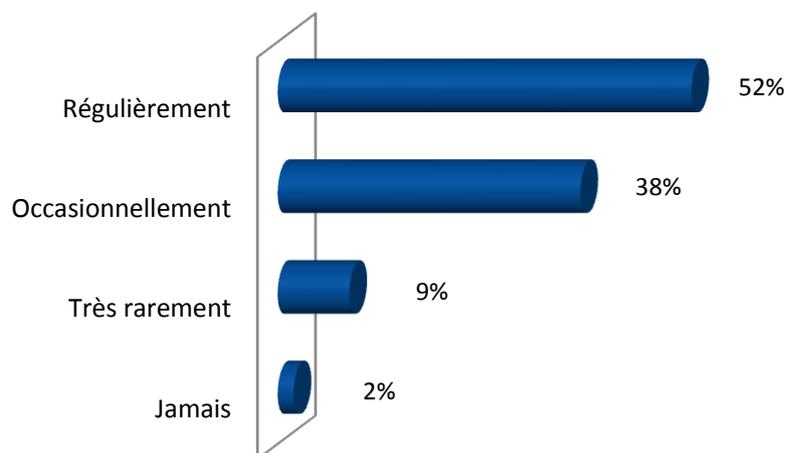
Certains évoquent l'instinct maternel.

Le temps des pères

1. LE TEMPS PASSÉ PAR LES PÈRES AVEC LEURS ENFANTS

Au cours des 30 derniers jours, avez-vous passé du temps seul (sans votre conjointe) avec votre (vos) enfant(s) ?		
Non-Répondants	0	0%
Régulièrement	200	52%
Occasionnellement	145	38%
Très rarement	33	9%
Jamais	8	2%
Total répondants	386	100%

Temps passé avec les enfants durant les 30 derniers jours



La moitié des pères passent régulièrement du temps seuls avec leurs enfants, 38% occasionnellement et 11% très rarement ou jamais.

Ces 11% ne représentent que 41 personnes, il n'est donc pas possible de faire de croisement.



Variables sociodémographiques

En Ligne : Au cours des 30 derniers jours, avez-vous passé du temps seul (sans votre conjointe) avec votre (vos) enfant(s) ?						
En colonne : CSP - Profession du répondant						
	A Indépendants, cadres	B Professions intermédiaires	C Employés, ouvriers	D Autres inactifs	Total	%
Régulièrement	--- 43	++ 77	. 71	. 9	200	52%
	39%	61%	54%	60%		
Occasionnellement	++ 51	. 40	. 50	. 3	144	38%
	46%	31%	38%	20%		
Très rarement	. 12	. 9	. 9	2	32	8%
	11%	7%	7%	13%		
Jamais	4	1	2	1	8	2%
	4%	1%	2%	7%		
Total	110	127	132	15	384	
%	29%	33%	34%	4%	100	



Il n'y a pas de lien avec l'âge.

Pour la catégorie socioprofessionnelle :

- Une plus grande proportion de pères ayant une profession intermédiaire a passé du temps **régulièrement** avec ses enfants (61% contre 52% sur l'ensemble des répondants).
- Une plus grande proportion d'indépendants a passé du temps **occasionnellement** avec ses enfants (46% contre 38% pour l'ensemble des répondants) et une plus faible proportion d'indépendants a passé du temps régulièrement (39% contre 52% pour l'ensemble des répondants).
- Les indépendants (agriculteurs, chefs d'entreprise, artisans, commerçants, cadres supérieurs, professions libérales) ont plus de mal à passer du temps régulièrement avec leurs enfants.

En Ligne : Au cours des 30 derniers jours, avez-vous passé du temps seul (sans votre conjointe) avec votre (vos) enfant(s) ?						
En colonne : Absence du père du domicile						
	moins de 8 h	de 8 à 10 h	de 10 à 13 h	plus de 13 h	Total	%
Régulièrement	++ 18	59	95	2	174	51%
	75%	51%	48%	29%		
Occasionnellement	5	41	83	4	133	39%
	21%	35%	42%	57%		
Très rarement	1	12	16	1	30	9%
	4%	10%	8%	14%		
Jamais	0	4	3	0	7	2%
	0%	3%	2%	0%		
Total	24	116	197	7	344	
%	7%	34%	57%	2%	100	

La capacité de passer du temps régulièrement avec les enfants décroît avec l'allongement de la durée d'absence du domicile.

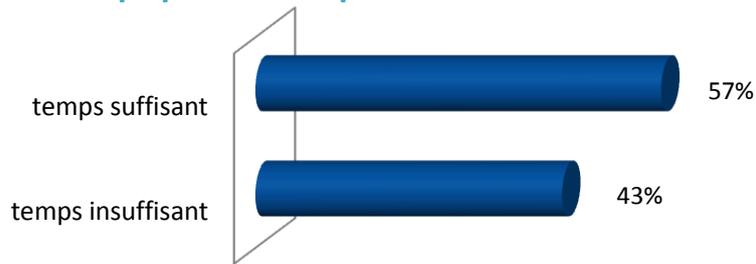
Ainsi les pères absents moins de 8 heures sont 75% à passer du temps régulièrement avec les enfants.

Ceux absents de 8 à 10 heures sont 51% à passer du temps régulièrement avec leurs enfants. Et ceux absents plus de 10 heures ne sont plus que 48% à réussir à passer du temps régulièrement avec leurs enfants.

2. LE TEMPS PASSÉ EST-IL SUFFISANT ?

D'une manière générale, avez-vous le sentiment de disposer de temps suffisant pour faire ce que vous souhaitez avec votre enfant ?		
Non-Répondants	1	0%
Temps suffisant	218	57%
Temps insuffisant	167	43%
Total répondants	385	100%

Temps pour s'occuper des enfants



57% estiment avoir assez de temps pour s'occuper de leur(s) enfant(s).

Variables sociodémographiques

En Ligne : D'une manière générale, avez-vous le sentiment de disposer de temps suffisant pour faire ce que vous souhaitez avec votre enfant ?						
En colonne : Profession du répondant						
% Colonne	A Indépendants, cadres	B Professions intermédiaires	C Employés, ouvriers	D Autres inactifs	Total	%
Temps suffisant	--- 45 41%	74 58%	++ 84 64%	++ 13 87%	216	56%
Temps insuffisant	+++ 64 59%	53 42%	-- 48 36%	-- 2 13%		
Total	109	127	132	15	383	
%	28%	33%	34%	4%	100	

La catégorie des indépendants estime majoritairement (59%) que leur temps auprès de leurs enfants est insuffisant, à la différence des ouvriers et employés.

Nous n'observons pas de lien avec l'âge.

En Ligne : D'une manière générale, avez-vous le sentiment de disposer de temps suffisant pour faire ce que vous souhaitez avec votre enfant ?						
En colonne : Absence du père du domicile						
% Colonne	moins de 8 h	de 8 à 10 h	de 10 à 13 h	plus de 13 h	Total	%
Temps suffisant	+ 18 75%	++ 75 65%	--- 94 48%	(-) 1 14%	188	55%
Temps insuffisant	- 6 25%	-- 41 35%	+++ 102 52%	(+) 6 86%		
Total	24	116	196	7	343	
%	7%	34%	57%	2%	100	

Être père et travailler

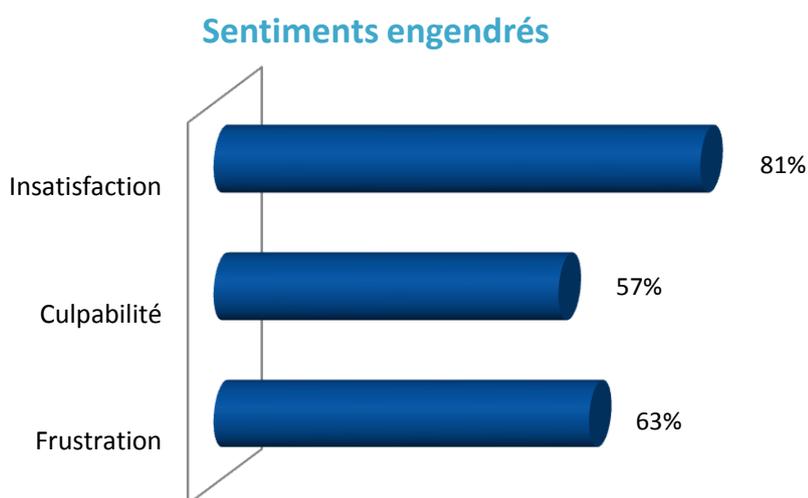
Cette insatisfaction est fortement corrélée avec le temps d'absence, ce sont ceux qui sont absents plus de 10 heures qui jugent leur temps insuffisant pour leurs enfants.

Or, on sait que ce sont surtout les indépendants et les cadres qui sont absents plus longtemps du domicile.

La raison invoquée est le manque de disponibilité induit par la place prise par l'activité professionnelle.

3. LES SENTIMENTS ENGENDRÉS PAR LE FAIT DE MANQUER DE TEMPS POUR LES ENFANTS

Sentiments engendrés	
Insatisfaction	81%
Culpabilité	57%
Frustration	63%



Le fait de manquer de temps engendre surtout une insatisfaction (81%) et une frustration (63%).

Le sentiment de culpabilité est moindre mais tout de même présent pour 57%.

L'implication des pères

Ont-ils leur manière d'éduquer leurs enfants ? Qui les a influencés ?

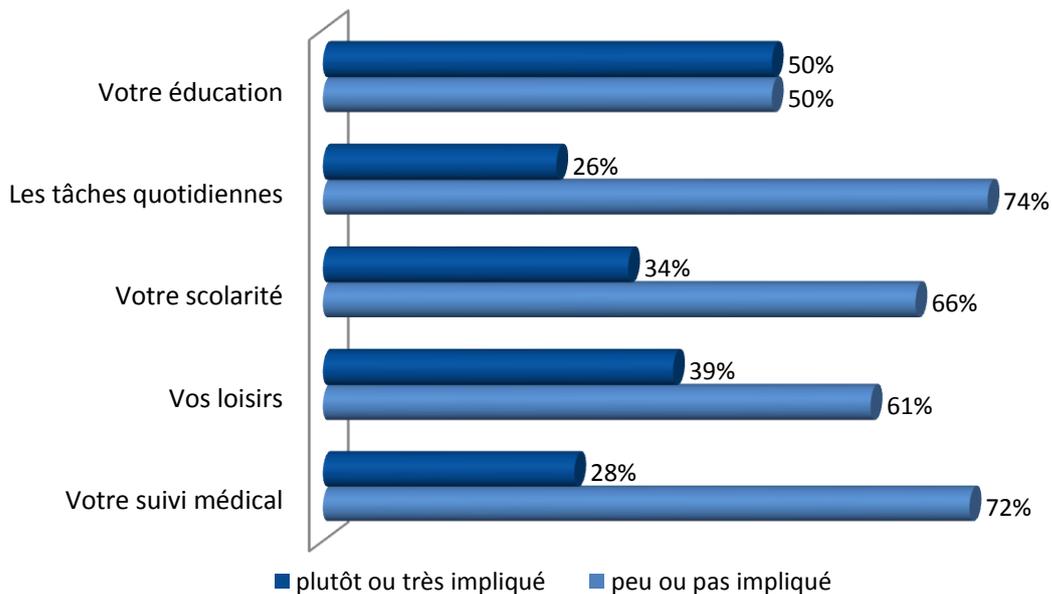
1. IMPLICATION DES PÈRES DES HOMMES INTERROGÉS

Comment était impliqué votre père dans :

	Plutôt ou très impliqué	Peu ou pas impliqué
Votre éducation	50%	50%
Les tâches quotidiennes	26%	74%
Votre scolarité	34%	66%
Vos loisirs	39%	61%
Votre suivi médical	28%	72%

« Les temps changent et heureusement, les pères ont plus leur place »

Implication des pères



Les pères de la génération précédente étaient moyennement impliqués dans « l'éducation », tout en participant peu aux activités quotidiennes.

Ils étaient peu ou pas impliqués :

- dans les tâches quotidiennes,
- dans le suivi médical,
- dans la scolarité,
- dans les loisirs.

Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'étaient pas impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

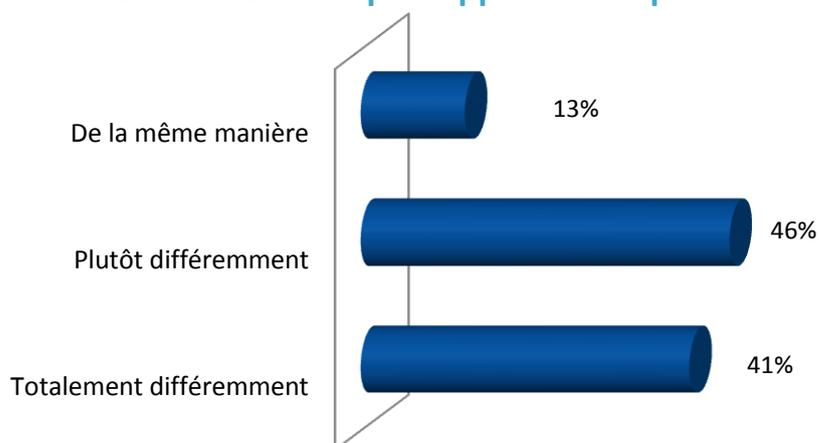


Les pères actuels reconnaissent à leur propre père une implication dans leur éducation, même si cela ne s'est pas traduit par la participation active à des actes quotidiens.

2. DIFFÉRENCE AVEC L'ÉDUCATION APPORTÉE PAR LES PÈRES DE NOTRE ÉCHANTILLON

Par rapport à la manière dont était votre père avec vous, diriez-vous que vous élevez votre (vos) enfant(s) :		
Non-Répondants	7	0%
De la même manière	51	13%
Plutôt différemment	174	46%
Totalement différemment	154	41%
Total répondants	379	100%

Manière d'élever les enfants par rapport à leur père



87% des pères élèvent leurs enfants différemment de leur propre père. La réponse la plus fréquente est « plutôt différemment ».

Variables sociodémographiques

En ligne : Par rapport à la manière dont était votre père avec vous, diriez-vous que vous élevez votre (vos) enfant(s) :						
En colonne : Profession du répondant						
	A Indépendants, cadres	B Professions intermédiaires	C Employés, ouvriers	D Autres inactifs	Total	%
De la même manière	11 10%	15 12%	21 16%	4 27%	51	14 %
Plutôt différemment	+++ 62 58%	55 43%	52 40%	5 33%	174	46 %
Totalement différemment	-- 33 31%	57 45%	56 43%	6 40%	152	40 %
Total	106	127	129	15	377	
%	28%	34%	34%	4%	100	

Une plus forte proportion d'indépendants affirme avoir élevé leur(s) enfant(s) plutôt différemment : 58% contre 46% pour l'ensemble des répondants).

Pas de lien avec l'âge.

Les commentaires des pères :

De la même manière :

« Quand une éducation vous est donnée, je pense qu'elle se perpétue »
« Tout un ensemble qui fait qu'il m'a aidé à devenir l'homme et le père que je suis »

Plutôt ou totalement différemment :

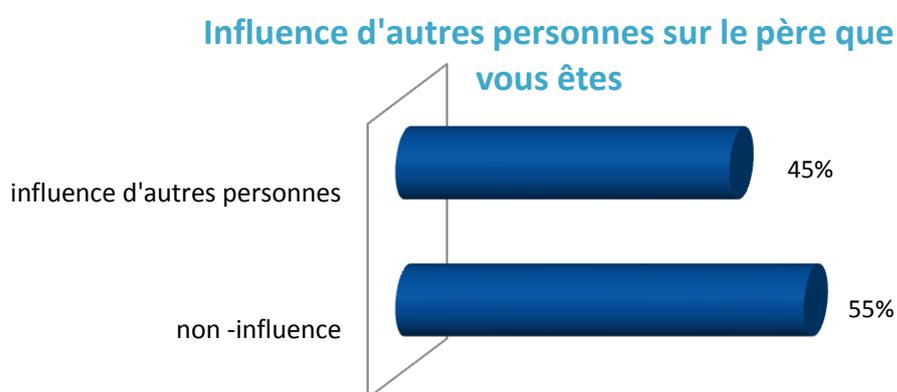
« Beaucoup plus de jeux avec les enfants »
« Davantage d'implication dans la vie quotidienne avec les enfants »
« De la même manière pour les valeurs, les repères (autorité) et différemment sur l'implication au quotidien »
« Plus d'affection, d'implication quotidiennement, plus de partage »
« Plus présent et plus à l'écoute »
« Davantage d'implication, de valorisation, d'écoute, de manifestation d'amour »
« Je suis plus impliqué à tous les niveaux »



Les différences sont attribuées essentiellement à une présence et une écoute plus importantes pour les pères d'aujourd'hui. Ils se disent plus disponibles et plus impliqués.

3. AUTRES INFLUENCES

Est-ce que d'autres personnes que votre père ont eu une incidence sur le père que vous êtes ?		
Non-Répondants	2	0%
Oui	174	45%
Non	210	55%
Total répondants	384	100%



Leur modèle ou l'inspiration

Parmi les pères ayant répondu, une minorité (45%) reconnaît que d'autres personnes ont eu une influence sur le père qu'ils sont.

Si les grands-pères ont été cités de nombreuses fois, d'autres hommes ont eu une influence : les beaux pères et les oncles.

Des figures féminines ont aussi eu une influence importante puisque les mères ont été citées très fréquemment et également dans une proportion importante les grands-mères et les épouses.

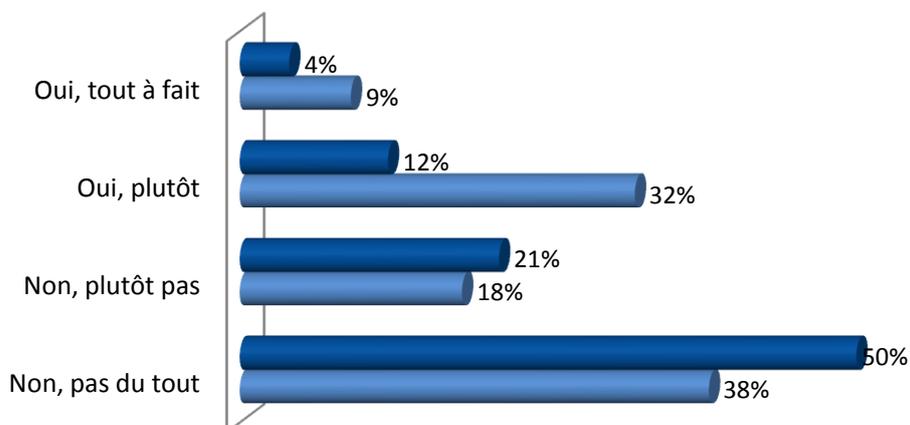
4. VARIATION DE L'IMPLICATION AUPRÈS DES ENFANTS SELON L'ÂGE OU LE SEXE

Votre implication auprès de vos enfants a-t-elle varié ?

	oui	non
q9_1 Selon le sexe de l'enfant	18%	82%
q9_2 Selon l'âge de l'enfant	42%	58%

« Davantage d'implication, de valorisation, d'écoute, de manifestation d'amour »

Variation de l'implication

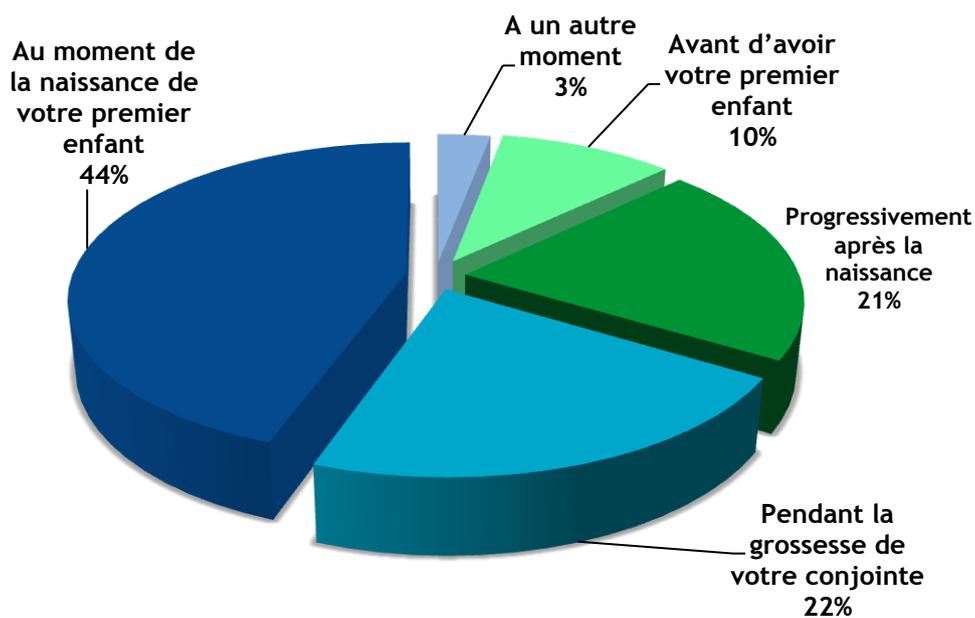


Ceux qui n'ont qu'un enfant n'ont pas répondu à la première partie de la question.

L'implication des pères n'a en général pas changé selon le sexe de l'enfant (82%), mais elle a été différente selon leur âge, pour presque la moitié des pères.

5. LE MOMENT OÙ LES HOMMES SE SENTENT DEVENIR PÈRE

À quel moment vous êtes-vous senti devenir père ? (1 seule réponse possible)		
Non-Répondants	1	
Avant d'avoir votre premier enfant	37	10%
Pendant la grossesse de votre conjointe	84	22%
Au moment de la naissance de votre premier enfant	173	45%
Progressivement après la naissance	81	21%
A un autre moment	10	3%
Total répondants	385	100%



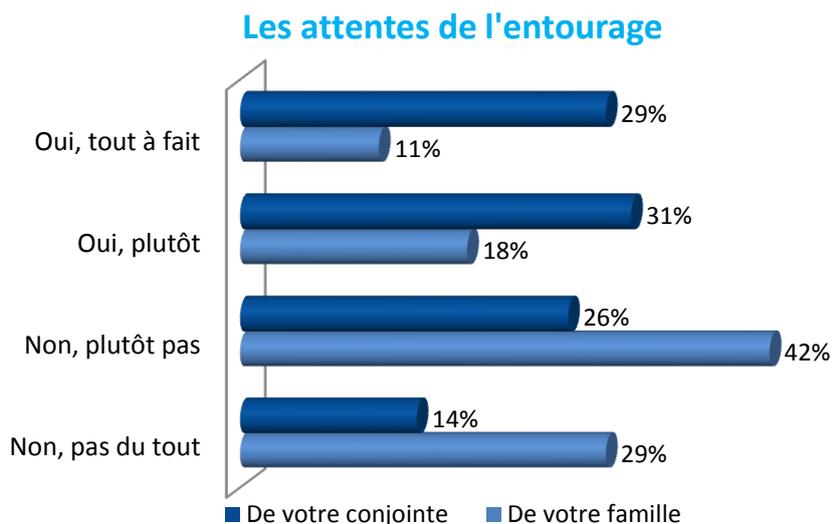
C'est surtout au moment de la naissance (45%) ou pendant la grossesse (22%) que les hommes se sont sentis devenir pères.

Pour 10% d'entre eux, ils ont eu ce sentiment déjà même avant d'avoir leur premier enfant et pour 21% ce n'est venu que progressivement après la naissance.



6. LES ATTENTES DE L'ENTOURAGE

	oui	non
De votre conjointe	60%	40%
De votre famille	29%	71%



Si oui, est-ce que cela vous a :		
Non-Répondants	138	
Motivé	120	48%
Inquiété	25	10%
Cela n'a rien changé	103	42%
Total répondants	248	100%



Après la naissance du premier enfant, l'entourage peut exprimer des attentes vis-à-vis du père.

60% des pères ont ressenti de nouvelles attentes de la part de leur conjointe et 29% de la part de leur famille.

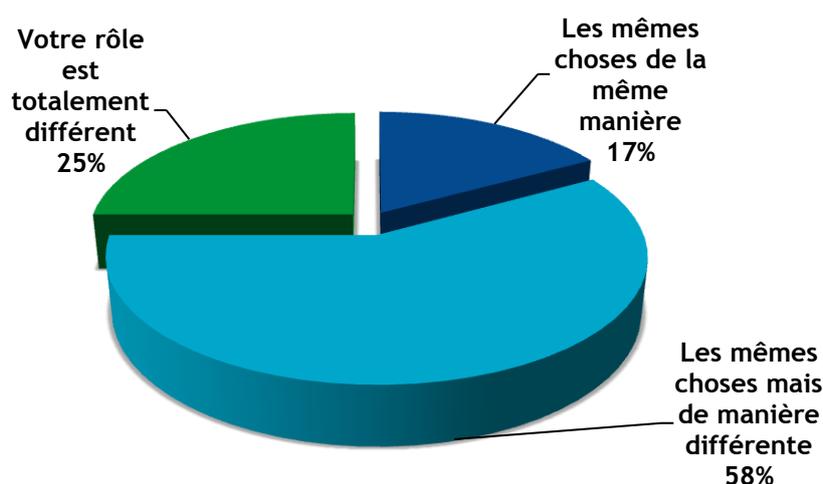
Pour plus de la moitié d'entre eux, cela les a affecté, soit en les motivant (48%) soit en les inquiétant (10%), mais cela n'a rien changé pour 42% des pères.

Le rôle du père : complémentaire ou substituable ?

1. MANIÈRE PATERNELLE ET MANIÈRE MATERNELLE



Avec vos enfants, par rapport à leur mère, vous faites : (1 seule réponse possible)		
Non-Répondants	2	0%
Les mêmes choses de la même manière	66	17%
Les mêmes choses mais de manière différente	223	58%
Votre rôle est totalement différent	95	25%
Total répondants	384	100%



Sur le rôle de chacun, il y a trois groupes distincts :

- **Groupe 1 : rôle interchangeable**

Ce sont les pères qui estiment faire les choses de la même manière que la mère. Ce groupe de 66 pères dans l'échantillon, (soit 17%) estime que les rôles du père et de la mère sont interchangeables.

- **Groupe 2 : rôle égal, fonction différente**

Un groupe plus important de 223 pères (soit 58% de l'échantillon) a une vision plus subtile des rôles parentaux : les actes peuvent être les mêmes mais c'est la manière de les réaliser qui diffère.

- **Groupe 3 : rôles différents**

Le troisième groupe composé de 95 pères, (soit 25% de l'échantillon) estime que le rôle du père et celui de la mère sont totalement différents, ils sont complémentaires.

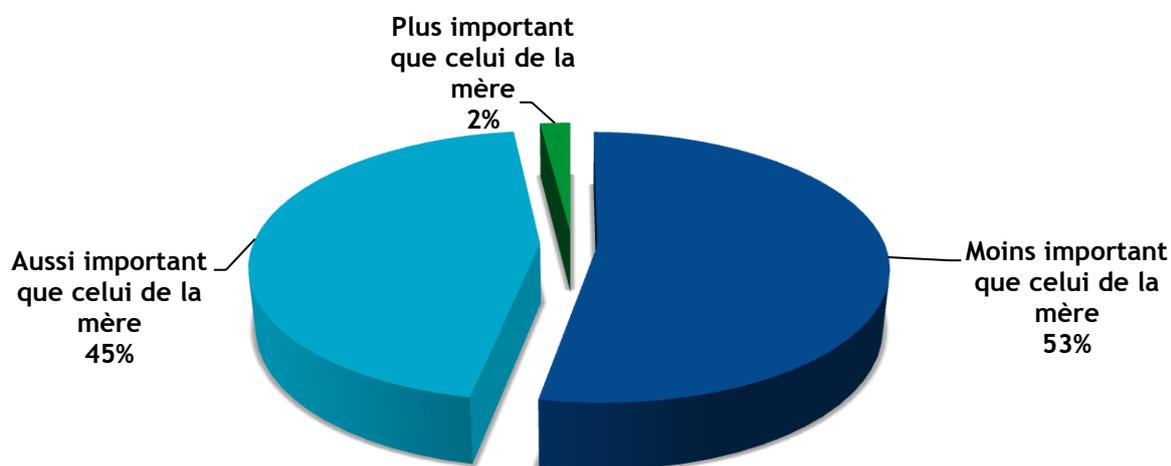


Variables sociodémographiques

Il ne ressort pas de caractéristique de catégorie socioprofessionnelle pour chacun de ces trois groupes, ni d'âge.

2. LE RÔLE DU PÈRE VU PAR LA SOCIÉTÉ

Avez-vous le sentiment que la société considère le rôle de père comme étant : (1 seule réponse possible)		
Non-Répondants	5	0%
Moins important que celui de la mère	203	53%
Aussi important que celui de la mère	172	45%
Plus important que celui de la mère	6	2%
Total répondants	381	100%



Pour 53% des pères, la société estime leur rôle moins important que celui de la mère.
Pour 45%, il est aussi important.

A ces constats sont associés des sentiments. Ainsi lorsque la société estime leur rôle moins important, les pères éprouvent un sentiment d'injustice ou d'inégalité, voire de frustration.

- « Cela m'agace et je ne m'y reconnais pas »
- « Colère, incompréhension »
- « De l'incompréhension ; à nous, la nouvelle génération, de faire évoluer les mentalités »
- « Légère frustration, mais bon espoir que les choses bougent »
- « Je me sens frustré par les manques de droits des pères après le divorce »
- « C'est souvent la réalité mais les choses évoluent, les pères s'impliquent davantage aujourd'hui »
- « La société évolue pour une égalité; la preuve: ce questionnaire! »

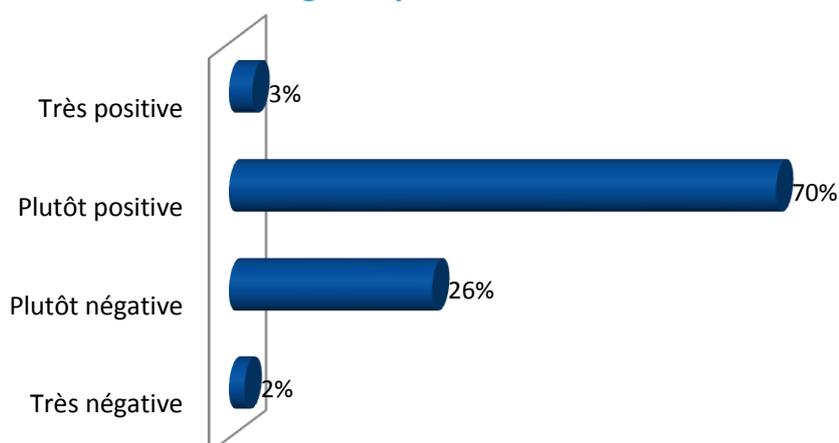
Lorsque d'après eux la société considère leur rôle aussi important que la mère, ils en sont plutôt satisfaits. Ils mettent en avant la fierté d'être père.

- « Un sentiment de satisfaction »
- « Bonheur et fierté »
- « Un père et une mère sont les piliers de base d'un enfant épanoui »
- « Les temps changent et heureusement, les pères ont plus leur place »
- « L'augmentation des divorces a fait que le rôle du père a été reconnu de plus en plus pour l'éducation et l'équilibre des enfants. »

3. LE RÔLE DU PÈRE VÉHICULÉ PAR LES MÉDIAS

Au sujet de l'éducation, diriez-vous que l'image véhiculée sur les pères par les médias aujourd'hui est ?		
Non-Répondants	17	0%
Très positive	10	3%
Plutôt positive	258	70%
Plutôt négative	95	26%
Très négative	6	2%
Total répondants	369	100%

Image du père dans les médias



73% des pères estiment que l'image véhiculée par les médias sur les pères est plutôt positive,

*« On sent une légère évolution du rôle de père dans les médias à travers
Quelques reportages »*

« Un peu plus reconnu dans l'éducation des enfants »

« Prise en compte du changement du rôle du père (plus présent au quotidien) »

*« Cela paraît toujours exceptionnel or nous sommes de plus en plus nombreux
à nous impliquer »*

**28% des pères estiment que les médias véhiculent une image négative des pères.
Leur rôle est sous-estimé, parfois moqué.**

« Parce que les émissions parlent surtout des familles à problèmes, pas des autres... »

« Assez inégal selon les médias mais régulièrement ridicule ou remplis de préjugés »

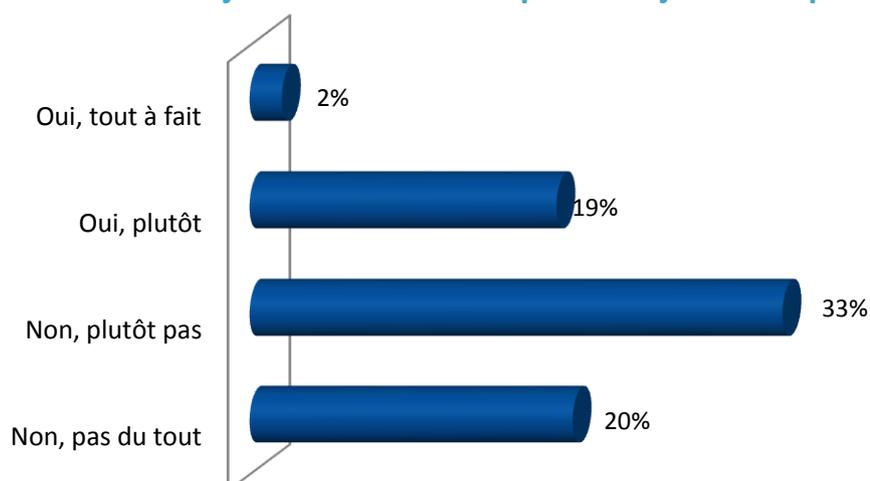
« Le père passe souvent pour quelqu'un qui ne fait rien à la maison! »

« Parfois les médias dévalorisent le rôle du père »

4. LES DÉCISIONS DE JUSTICE EN CAS DE SÉPARATION

En cas de séparation, pensez-vous que la justice prend des décisions « justes » concernant la résidence des enfants chez le père ou la mère ?		
Non-Répondants	9	0%
Oui, tout à fait	7	2%
Oui, plutôt	70	19%
Non, plutôt pas	125	33%
Non, pas du tout	76	20%
Ne sait pas	99	26%
Total répondants	377	100%

Décisions de justice en cas de séparation justes ou pas



Les décisions prises par la justice, en cas de séparation sont plutôt jugées injustes par 53% des pères et justes pour 21%. Les autres ne savent pas.

Ceux qui les considèrent justes indiquent :

« Avec l'expérience, seule la garde alternée est un bon choix hormis dans le cas d'un père violent. Cela oblige et permet au père de trouver sa place. La société manque de confiance dans les pères »

« Mon 1er enfant est en garde alternée suite à un divorce. C'est notre choix et approuvé par la justice; en cas de désaccord sur la garde, je pense que c'est souvent la mère qui est favorisée. C'est du cas par cas. »

« Le père est de plus en plus écouté et impliqué dans l'éducation de ses enfants »

« Un enfant tout petit, c'est normal qu'il réside chez la mère mais qu'il voit régulièrement son papa. Ensuite en grandissant, il est normal d'alterner la garde dans l'intérêt de l'enfant »

« Seule la justice prendra des décisions objectives »

« La grande majorité des pères préfèrent malgré tout laisser l'éducation des enfants aux mères. Cependant, il faut être vigilant à maintenir le droit du père devant la justice »

Concernant ceux qui les considèrent injustes : ils évoquent le fait que la résidence est le plus souvent confiée à la mère.

« La solution de garde alternée est trop peu employée »

« La justice actuelle accorde plus d'importance à la mère qu'au père »

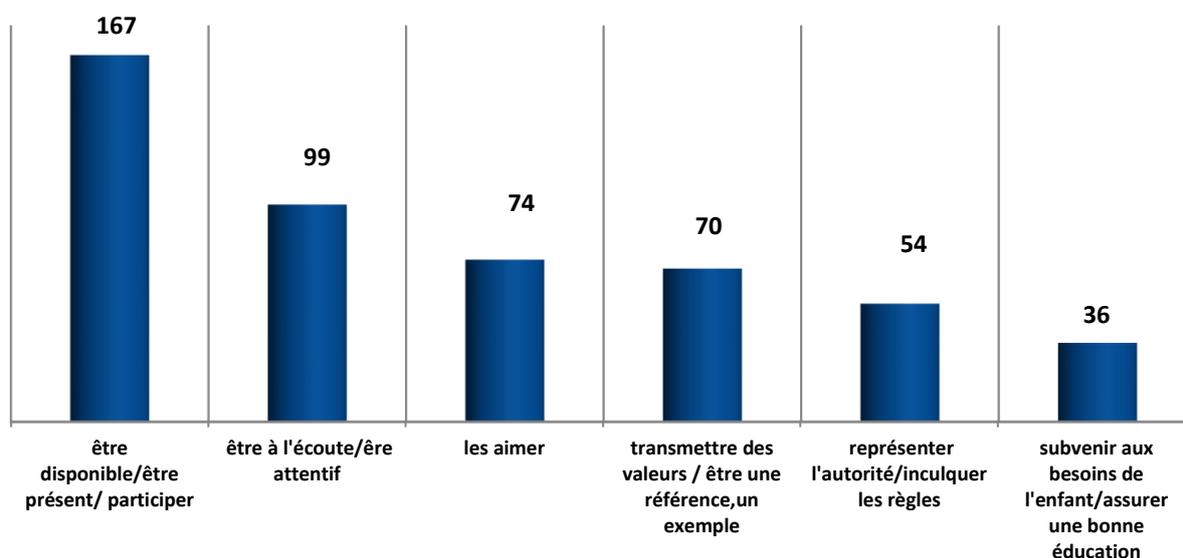
« Il faudrait plus de garde partagée pour le bien-être de l'enfant; un enfant se fait à deux donc s'élève à deux même en cas de séparation »

« Le crédit accordé à la mère prive le père de sa paternité. De plus le rôle de la mère dans la famille n'est pas tout; son équilibre psychologique reste fondamental pour le bien-être des enfants »



Être un bon père, c'est :

Les pères se sont largement exprimés sur cette question ouverte. Les différents concepts ont été regroupés en six catégories. (En nombre de réponses)



- Être présent, être disponible, participer : 51%
- Être attentif, être à l'écoute : 30%
- Faire respecter des règles, donner un cadre, représenter l'autorité : 16%
- Aimer ses enfants : 23%
- Transmettre des valeurs, être une référence : 21%
- Subvenir aux besoins de l'enfant, assurer une bonne éducation : 11%

Les réponses combinent souvent plusieurs notions.

Les deux principes les plus souvent cités ensemble sont la présence et l'attention. Les notions d'amour et d'autorité sont aussi souvent associées. Le père est aussi une référence et transmet des valeurs.

« Être un exemple et s'impliquer dans l'éducation des enfants et dans leur avenir. Dispenser de l'amour et protéger quand il le faut. Être complémentaire avec la mère et constituer un équilibre dont tout enfant a besoin. »

« Apporter tout ce que l'on peut à l'enfant (éducation, règles à respecter...) et essayer de le faire grandir pour prendre un bon chemin si possible »

« Être présent, participatif aux tâches et aux activités. Ne pas être un grand frère mais un père avec ce que cela représente d'autorité et d'exemples d'éducation. Être complice tout en respectant et faisant respecter son rôle »

« Être présent, écouter et accompagner l'enfant du jour de sa naissance au jour de sa complète autonomie en accord avec la maman »

« Être un bon mari, participer aux tâches de la maison, s'occuper de l'éducation des enfants avec la maman, des loisirs et de l'école. Un exemple pour les enfants »

« Participer à l'éducation et à l'épanouissement de ses enfants, inculquer des valeurs à ses enfants, montrer que "papa" et "maman" peuvent faire les mêmes choses mais aussi les gâter et les rendre heureux »

« Armer ses enfants pour leur vie d'adulte, savoir éviter les pièges et saisir les opportunités »

« Donner un équilibre entre maman et papa, s'occuper des enfants comme maman (éducation, toilette, scolaire, activité). Attention à ne pas avoir le rôle du méchant papa qui gronde. »

« Être présent (plus ou moins) dans l'ensemble des activités de son enfant. Incarner l'autorité tout en restant le plus ouvert possible. Inspirer confiance à son enfant; seconder la maman dans la vie de tous les jours »

Conclusion

L'enquête « Être père aujourd'hui » a interrogé exclusivement les pères sur leur implication et leur rôle.

Les pères participent à l'éducation de leurs enfants en s'investissant dans les actes quotidiens, de manière plus importante lors des jours de congé et suivant les actes.

Ainsi, les pères sont toujours plus présents pour accompagner les enfants à une activité et partager des loisirs avec eux que pour préparer les repas ou emmener les enfants chez le médecin.

Ils estiment être à l'aise avec leurs enfants, autant que la mère et passent régulièrement du temps seuls avec eux.

Les pères se sentent dévalorisés dans leur rôle par la société, même si son regard évolue. Ils estiment pour la plupart que tous les actes peuvent être effectués par le père ou par la mère, mais que la manière diffère. La fonction paternelle n'est pas interchangeable avec celle de la fonction maternelle.

Ce qui les amène à dire que les décisions de justice en cas de séparation parentale sont encore trop favorables à la mère.



En conclusion, le rôle de père repose sur plusieurs piliers : Être attentif et à l'écoute, être présent et disponible, faire respecter des règles, être une référence, transmettre des valeurs et aimer l'enfant.



Service Action Familiale

**73, impasse Joseph NIEPCE
CS 92417
16024 ANGOULEME CEDEX**

**Christine GRANET, chef de service
05 45 39 31 93**

christine.granet@udaf16.org

**Catherine BEURCQ, secrétaire du service
05 45 39 31 02**

catherine.beurcq@udaf16.org

Site internet : www.udaf16.org